



# PROJET DE CHARTE CLIMAT - URBANISME

*DOCUMENT DE TRAVAIL*

OCTOBRE 2023



*A compléter, en lien avec la **mise en œuvre de l'action D1 du Plan Climat du Pays Voironnais***

*Action D1 - Renforcer la prise en compte des critères air-énergie-climat dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement*



## **Méthode l'élaboration**

## **Mode d'emploi**

## **Modalités d'engagement**

## **Les engagements**

- Enjeu 1 : Garantir un aménagement sobre en consommation foncière
- Enjeu 2 : Améliorer le cadre de vie
- Enjeu 3 : Maîtriser la consommation des ressources naturelles et énergétiques
- Enjeu 4 : (Re)Composer les espaces économiques

## **Ressources et liens utiles**

## **Lexique**

### Adoption du PCAET 2019-2025

Action D1 – « Renforcer la prise en compte des critères air-énergie-climat dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement »



### Elaboration de la boîte à outils

Prendre en compte du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dans les documents d'urbanisme locaux & dans les projets d'aménagement



### Appropriation de la boîte à outils

Favoriser l'appropriation collective de la BAO (visites de sites) et alimenter le contenu d'une future charte d'engagement



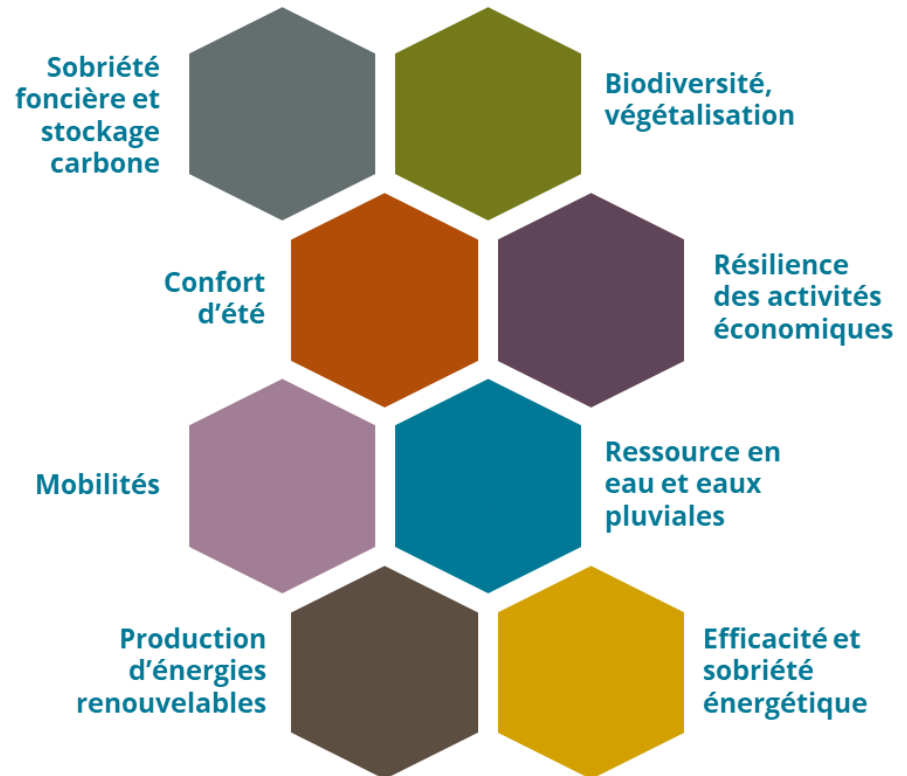
### Charte d'engagement

Traduire les engagements collectifs dans une charte d'engagement entre les communes et le Pays Voironnais



## 8 thématiques abordées dans la boîte à outils abordées de manière transversales dans la charte

- Construire un **PLU moteur de la transition écologique**, réglementairement compatible avec le PCAET, offrant un cadre réglementaire favorable à des opérations d'aménagement vertueuses
- Produire des **projets d'aménagements exemplaires** au regard des enjeux climat-air-énergie du PCAET, qu'il s'agisse de petites opérations isolées ou d'opérations de plus grande ampleur sous maîtrise d'ouvrage publique



Les 8 thématiques de la boîte à outils sont abordées de manière transversale à travers 4 grands enjeux

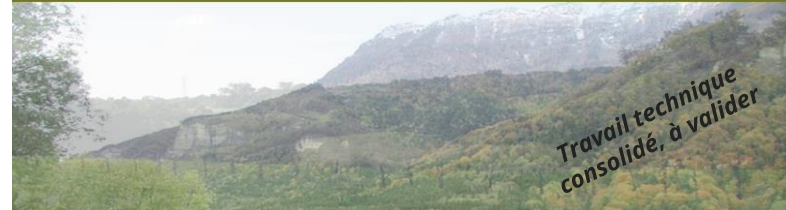
## Enjeu 1

Garantir un aménagement sobre en consommation foncière



## Enjeu 2

Améliorer le cadre de vie



Enjeu 3 : Maîtriser la consommation des ressources naturelles et énergétiques



Enjeu 4 : (Re)composer les espaces économiques



→ Les enjeux 1, 2 et 3 portent sur les zones urbaines mixtes

→ L'enjeu 4 porte spécifiquement sur les espaces à vocation économique

L'un des **enjeux** dans lequel on s'inscrit accompagné d'un sous thème

Par « **projet** », on entend plutôt les opérations privées

La charte précise si les engagements trouvent leurs traductions :

- Dans un projet d'aménagement ou dans un document d'urbanisme local
- Dans le cadre d'un projet neuf / existant ou en renouvellement urbain

**Cibles fermes :** les engagements s'appliquent à tous (socle commun)

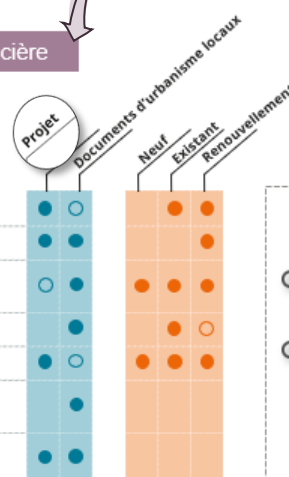
**ENJEU 1 : Garantir un aménagement sobre en consommation foncière**

**Cibles fermes**

- Privilégier la rénovation et la réhabilitation de l'existant plutôt que la démolition
- Valoriser le potentiel des friches <sup>1</sup>
- Mobiliser les autres leviers de sobriété foncière partagés collectivement dans le cadre de la réflexion portée par le Pays Voironnais autour du ZAN
- Proposer des outils pour favoriser une densification réussie du pavillonnaire
- Privilégier l'usage des matériaux locaux / biosourcés <sup>2</sup>
- Porter à connaissance des communes les données du MOS relatives à la consommation d'espace <sup>3</sup>
- Participer aux temps de formation sur les sols pour mieux intégrer les enjeux sur l'artificialisation dans les projets et les documents d'urbanisme locaux <sup>4</sup>

**Cibles souples**

- Intégrer des espaces évolutifs et réversibles dans les programmes
- Privilégier/Inciter au réemploi de matériaux sur site



**Les actions d'accompagnement du Pays Voironnais**

- <sup>1</sup> Engagement à poursuivre l'accompagnement des communes dans la **réflexion sur la requalification des friches**
- <sup>2</sup> **Fonds de concours 2020-2026 aux communes, « Travaux Energie » :** Volet « Travaux de rénovation énergétique du patrimoine communal » → Le fonds est conditionné à l'**utilisation exclusive d'isolants biosourcés**  
**Pour les habitants :** Dispositif d'aide à la réhabilitation énergétique des logements individuels privés → Subvention notamment conditionnée à l'**utilisation exclusive d'isolants biosourcés**
- <sup>3</sup> Engagement à **partager aux communes les données du MOS** (mode d'occupation du sol) dans le cadre du suivi des procédures d'évolution des documents d'urbanisme locaux
- <sup>4</sup> Engagement à **organiser un temps de formation sur les sols** à destination des élus et techniciens des communes

Permet de mettre en avant les **actions d'accompagnement proposées par le Pays Voironnais** qui peuvent être mobilisées

● Cible la mieux adaptée  
○ Cible mobilisable

ENGAGEMENTS DES COMMUNES



Engagement pour un document d'urbanisme



A l'occasion d'une **modification** de mon document d'urbanisme, je mets en œuvre au moins 3 cibles fermes.

A l'occasion de l'**élaboration** ou de la **révision** de mon document d'urbanisme, je mets en œuvre au moins 10 cibles fermes.

Engagement pour un projet



Lorsque je suis consulté pour un projet, je présente la charte Climat – Urbanisme au porteur de projet et engage, dans la mesure du possible, une démarche d'urbanisme négocié pour favoriser la mise en œuvre des cibles fermes.

ENGAGEMENTS DU PAYS VOIRONNAIS

Engagement pour un document d'urbanisme



Dans le cadre du suivi de l'évolution des documents d'urbanisme locaux, j'accompagne la commune dans sa réflexion sur la mobilisation des cibles fermes (ou souples) en prenant appui sur les services ad hoc du Pays Voironnais.

Engagement pour un projet



Lorsque qu'une commune engage une démarche d'urbanisme négocié avec un porteur de projet et a besoin d'appui, je la conseille dans sa démarche en mobilisant les services ad hoc du Pays Voironnais, en priorité pour les projets couverts par une OAP sectorielle.



Lorsqu'une commune engage un projet, je l'oriente vers les dispositifs du Pays Voironnais en vigueur les plus adaptés (fonds de concours, etc.).

Engagement au titre de ses compétences



Le Pays Voironnais s'engage à mettre en œuvre des cibles de la charte dans le cadre des projets qu'il conduit dans son champ de compétences (opérations structurantes, ...).



### ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

En accord avec les communes et avec leur participation, le Pays Voironnais s'engage à :

- **Animer** le dispositif de mobilisation du territoire autour de la charte Climat – urbanisme. Le Pays Voironnais organisera un **forum annuel** à destination des signataires de la charte, permettant l'échange de bonnes pratiques et la valorisation des actions engagées par chacun.
- **Suivre** la mise en œuvre de la charte Climat – urbanisme par la mise en place d'**indicateurs** pour chacune des actions
- **Evaluer** les effets de la charte dans la mise en œuvre des projets d'aménagement et des documents d'urbanisme locaux en établissant un **bilan** annuel des actions réalisées
- **Accompagner** les communes signataires de la charte dans leur démarche en proposant des **outils d'accompagnement** (sensibilisation, formation, ingénierie, échange sur des réalisations, ...) facilitant la mise en œuvre de certaines actions
- **Valoriser** les actions de chaque signataire par mise en place d'une **communication**

### FORMALISATION DES ENGAGEMENTS

**L'engagement des communes est formalisé par :**

- la signature de la charte Climat – urbanisme
- une délibération en Conseil municipal actant l'engagement dans la charte

**L'engagement du Pays voironnais est formalisé par :**

- la signature de la charte Climat – urbanisme
- une délibération en Conseil communautaire actant l'engagement dans la charte

Afin de valoriser les actions engagées, les communes signataires de la charte s'engagent à participer à des temps d'échanges et de valorisation organisé par le Pays Voironnais.



## LES ENGAGEMENTS

### Enjeu 1 Garantir un aménagement sobre en consommation foncière



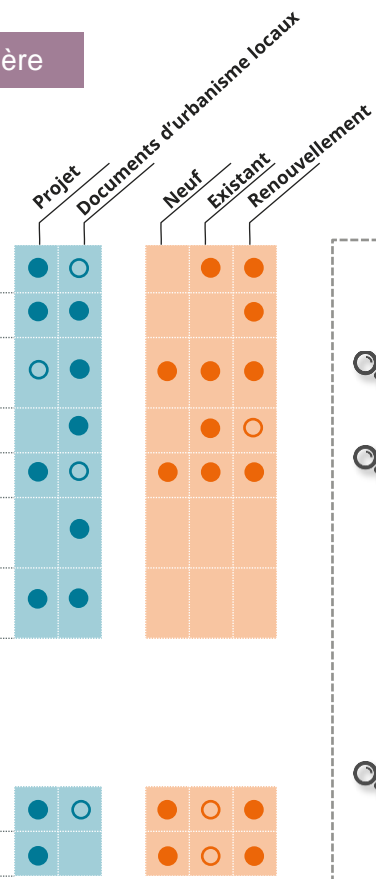
**ENJEU 1 : Garantir un aménagement sobre en consommation foncière**

**Cibles fermes**

- Privilégier la rénovation et la réhabilitation de l'existant plutôt que la démolition
- Valoriser le potentiel des friches
- Mobiliser les autres leviers de sobriété foncière partagés collectivement dans le cadre de la réflexion portée par le Pays Voironnais autour du ZAN
- Proposer des outils pour favoriser une densification réussie du pavillonnaire
- Privilégier l'usage des matériaux locaux / biosourcés
- Porter à connaissance des communes les données du MOS relatives à la consommation d'espace
- Participer aux temps de formation sur les sols pour mieux intégrer les enjeux sur l'artificialisation dans les projets et les documents d'urbanisme locaux

**Cibles souples**

- Intégrer des espaces évolutifs et réversibles dans les programmes
- Privilégier/Inciter au réemploi de matériaux sur site



**Les actions d'accompagnement du Pays Voironnais**

- Engagement à poursuivre l'accompagnement des communes dans la **réflexion sur la requalification des friches**
- Fonds de concours 2020-2026 aux communes, « Travaux Energie » :**  
Volet « Travaux de rénovation énergétique du patrimoine communal » → Le fonds est conditionné à l'**utilisation exclusive d'isolants biosourcés**  
**Pour les habitants :** Dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements individuels privés → Subvention notamment conditionnée à l'**utilisation exclusive d'isolants biosourcés**
- Engagement à **partager aux communes les données du MOS** (mode d'occupation du sol) dans le cadre du suivi des procédures d'évolution des documents d'urbanisme locaux
- Engagement à **organiser un temps de formation sur les sols** à destination des élus et techniciens des communes

●● Cible la mieux adaptée  
○○ Cible mobilisable

Les actions déjà engagées par le Pays Voironnais

Xxxxxxx

Exemple concret listé

A + long termes ou avec l'aide des services PV, illustrer le propos



## LES ENGAGEMENTS

### Enjeu 2 Améliorer le cadre de vie

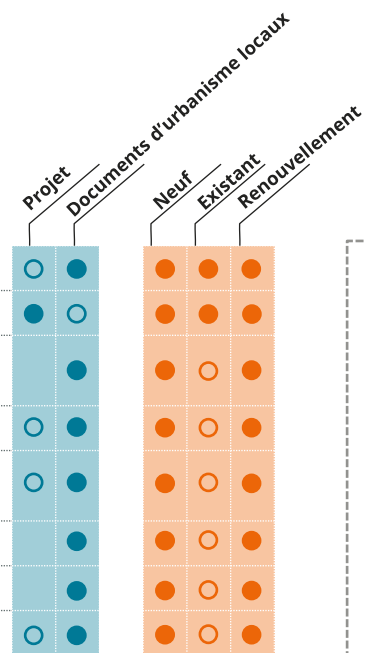


**ENJEU 2 : Améliorer le cadre de vie**

**Thème : Faire avec le végétal**

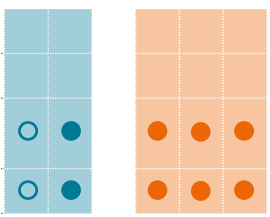
**Cibles fermes**

<input checked="" type="checkbox"/> Protéger et valoriser le végétal remarquable	○ ●	● ● ●
<input checked="" type="checkbox"/> Dans un site en projet, maintenir au maximum la végétation existante	● ○	● ● ●
<input checked="" type="checkbox"/> Identifier les espèces végétales qui s'adaptent au climat et les inscrire dans la palette végétale du PLU	○ ●	● ○ ●
<input checked="" type="checkbox"/> Planter pour favoriser le captage du carbone	○ ●	● ○ ●
<input checked="" type="checkbox"/> Prendre appui et conforter les continuités écologiques présentes à proximité du projet	○ ●	● ○ ●
<input checked="" type="checkbox"/> Définir une surface de pleine terre minimale	○ ●	● ○ ●
<input checked="" type="checkbox"/> Définir une surface d'espace végétalisée minimale	○ ●	● ○ ●
<input checked="" type="checkbox"/> Privilégier des clôtures perméables favorables au passage de la petite faune	○ ●	● ○ ●



**Cibles souples**

<input type="checkbox"/> Mettre en place un barème de l'arbre	○ ●	● ● ●
<input type="checkbox"/> Mettre en place un plan de gestion du patrimoine arboré	○ ●	● ● ●
<input type="checkbox"/> Végétaliser les zones entre les espaces privés et les espaces publics (éviter brises-vues etc...)	○ ●	● ● ●
<input type="checkbox"/> Favoriser les toitures et façades végétalisées	○ ●	● ● ●



**Les actions d'accompagnement du Pays Voironnais**

**Transversal**

**Fonds de concours PCAET 2020-2026 aux communes « Adaptation du territoire au changement climatique » :**


- Volet « Végétalisation de l'espace urbain permettant de favoriser les puits de fraîcheur, lutter contre les îlots de chaleur »
- Volet « Aménagements favorisant le développement de la biodiversité en zones urbanisées »

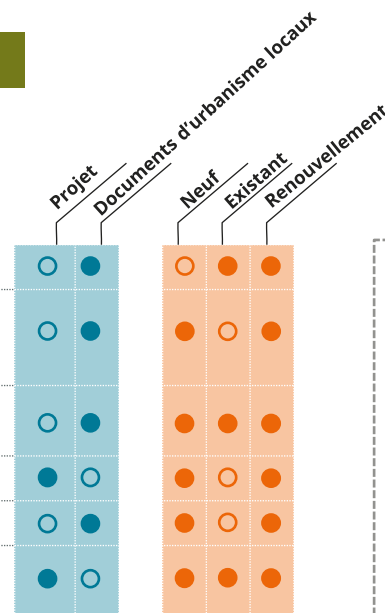
● ● Cible la mieux adaptée  
○ ○ Cible mobilisable

**ENJEU 2 : Améliorer le cadre de vie**

**Thème : Faire avec l'eau**

**Cibles fermes**

- Avoir des actions de désimperméabilisation dans l'existant
- Gérer au maximum les eaux pluviales à la parcelle pour ne pas saturer les réseaux, en s'adaptant aux capacités du site ou en rejetant dans les réseaux avec un débit régulé
- Mettre en place des systèmes de récupération des eaux pluviales pour des usages diversifiés tel que l'arrosage 
- Favoriser noues, puits perdus, dispositifs filtrants dès la conception
- Imperméabiliser le strict nécessaire
- Utiliser des matériaux perméables dans tous types d'opérations, sur les espaces publics et les espaces de stationnement




**Cibles souples**

- Aménager des espaces en eau générateurs de fraîcheur en créant les conditions qui limitent la présence du moustiques tigre



**Les actions d'accompagnement du Pays Voironnais**

 **Fonds de concours PCAET 2020-2026 aux communes « Adaptation du territoire au changement climatique » :**  
Volet « Réutilisation des eaux pluviales »

●● Cible la mieux adaptée  
○● Cible mobilisable

**ENJEU 2 : Améliorer le cadre de vie**

**Thème : Faire avec les mobilités**

**Cibles fermes**

- Penser les cheminements en continuité avec les équipements et aménités
- Favoriser le report modal en assurant des continuités lisibles et simples
- Proposer une diversité de moyens de déplacement alternatif avec les dispositifs nécessaires à chaque mode (borne de recharge, stationnement, piste cyclable, achat de titre de transport, etc.)
- Faciliter l'accès d'une opération aux cycles et aux piétons avec des aménagements dédiés, lisibles et sécurisés pour tous et suivant les heures de la journée
- Valoriser certains chemins ruraux pour développer l'usage du vélo
- Sécuriser le stationnement des vélos
- Mutualiser les accès véhicules
- Limiter les réseaux viaires accessibles aux véhicules
- Imposer un ratio de parking souterrain à partir d'une certaine taille d'opération
- Imposer/Inciter à des stationnements souterrains ouverts
- Installer des points d'apport volontaire pour limiter les flux de collecte
- Installer du mobilier adapté aux fortes chaleurs

**Cibles souples**

- Proposer un parking silo mutualisé à plusieurs opérations
- Développer les espaces de compostage partagés dans les opérations pour limiter les flux de collecte

	Projet	Documents d'urbanisme locaux	Neuf	Existant	Renouvellement
<input checked="" type="checkbox"/> Penser les cheminements en continuité avec les équipements et aménités	●	●	●	●	●
<input checked="" type="checkbox"/> Favoriser le report modal en assurant des continuités lisibles et simples	●	○	●	●	●
<input checked="" type="checkbox"/> Proposer une diversité de moyens de déplacement alternatif avec les dispositifs nécessaires à chaque mode (borne de recharge, stationnement, piste cyclable, achat de titre de transport, etc.)	●	●	●	●	●
<input checked="" type="checkbox"/> Faciliter l'accès d'une opération aux cycles et aux piétons avec des aménagements dédiés, lisibles et sécurisés pour tous et suivant les heures de la journée	●	○	●	○	●
<input checked="" type="checkbox"/> Valoriser certains chemins ruraux pour développer l'usage du vélo	●	○	●	●	●
<input checked="" type="checkbox"/> Sécuriser le stationnement des vélos	●	●	●	●	●
<input checked="" type="checkbox"/> Mutualiser les accès véhicules	●	○	●	○	●
<input checked="" type="checkbox"/> Limiter les réseaux viaires accessibles aux véhicules	●	○	●	○	●
<input checked="" type="checkbox"/> Imposer un ratio de parking souterrain à partir d'une certaine taille d'opération	○	●	●	○	●
<input checked="" type="checkbox"/> Imposer/Inciter à des stationnements souterrains ouverts	○	●	●	○	●
<input checked="" type="checkbox"/> Installer des points d'apport volontaire pour limiter les flux de collecte	●	○	●	○	●
<input checked="" type="checkbox"/> Installer du mobilier adapté aux fortes chaleurs	●	○	●	●	●
<input type="checkbox"/> Proposer un parking silo mutualisé à plusieurs opérations	●	●	●	●	●
<input type="checkbox"/> Développer les espaces de compostage partagés dans les opérations pour limiter les flux de collecte	○	●	●	●	●

**Les actions d'accompagnement du Pays Voironnais**

A compléter

● ● Cible la mieux adaptée  
○ ○ Cible mobilisable

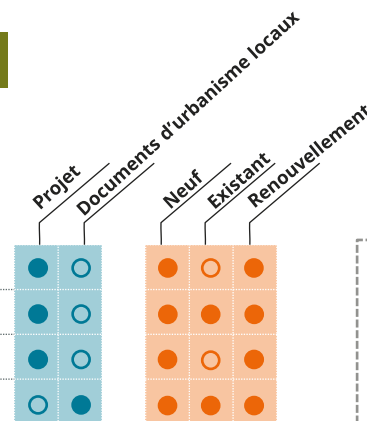


**ENJEU 2 : Améliorer le cadre de vie**

*Thème : Faire avec le bâti*

**Cibles fermes**

- Privilégier/ Inciter à une architecture bioclimatique
- Inciter à la mise en œuvre de brise soleil
- Inciter à la réalisation de logements traversants
- Privilégier les matériaux et couleurs avec une valeur d'albédo élevée



**Cibles souples**

- Dans le cadre de projet sous maîtrise publique, engager une AEU (Approche environnementale de l'urbanisme)



**Les actions d'accompagnement du Pays Voironnais**

A compléter

● ● Cible la mieux adaptée  
○ ○ Cible mobilisable

Les actions déjà engagées par le Pays Voironnais

Xxxxxxx

Exemple concret listé

A + long termes ou avec l'aide des services PV, illustrer le propos

Aide aux habitants pour les récupérateurs d'eau





## LES ENGAGEMENTS

Enjeu 3 : Maîtriser la consommation  
des ressources naturelles et énergétiques



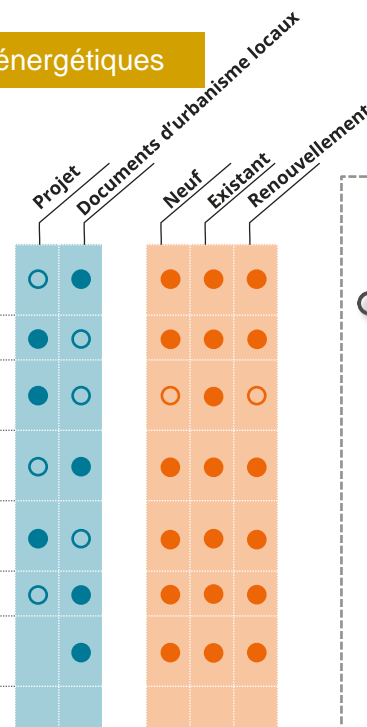
**ENJEU 3 : Maîtriser la consommation des ressources naturelles et énergétiques**

**Cibles fermes**

- Identifier la/les énergies renouvelables à développer en fonction des caractéristiques du site  1
- Privilégier le raccordement au réseau de chaleur dès que cela est possible
- Réhabiliter thermiquement les bâtiments publics en prenant en compte la qualité de l'air et le confort  2
- Equiper les constructions de panneaux solaires (équipements publics, logements, locaux d'activité,...)
- Remplacer les éclairages traditionnels par des systèmes basse consommation , réduire les puissances d'éclairage, et éteindre tout ou partie de l'éclairage nocturne
- Equiper les logements de panneaux solaires
- Intégrer la question de la sobriété énergétique dans les documents d'urbanisme locaux
- Instaurer un suivi de mes consommations énergétique par bâtiment


**Cibles souples**

- Intégrer l'autoconsommation dans la stratégie renouvelable
- Engager des réflexions sur le développement de réseaux de chaleur bois
- Faire un diagnostic et/ou un audit énergétique global (AEG) pour connaître la performance énergétique des bâtiments et identifier les opérations de rénovation thermique les plus efficaces



● ● Cible la mieux adaptée  
○ ○ Cible mobilisable


**Les actions d'accompagnement du Pays Voironnais**

-  1 **Fonds de concours 2020-2026 aux communes, « Travaux Energie » :**
  - Volet « Installation d'un dispositif d'énergie renouvelable »
- + Fonds de concours 2020-2026 aux communes, « Etude Energie » (Etudes de faisabilité visant l'installation d'un dispositif d'énergie renouvelable : réseau de chaleur bois énergie, installation solaire photovoltaïque ou thermique, installation hydroélectrique, etc. & Etudes visant l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine communal)
- Contrat de Chaleur Renouvelable →** Accompagnement des porteurs de projets (tous dont les communes, hors particuliers) par l'Ageden

Pour les habitants :

**Dispositif d'aide « Prime Air Bois »** pour inciter au renouvellement des appareils de chauffage individuels au bois non performants

**Dispositif d'aide à la conversion des chaudières** fioul ou gaz propane en chaudières bois-énergie

-  2 **Fonds de concours 2020-2026 aux communes, « Travaux Energie » :** Volet « Travaux de rénovation énergétique du patrimoine communal »

Les actions déjà engagées par le Pays Voironnais

Xxxxxxx

Exemple concret listé

A + long termes ou avec l'aide des services PV, illustrer le propos



## LES ENGAGEMENTS

### Enjeu 4 : (Re)composer les espaces économiques



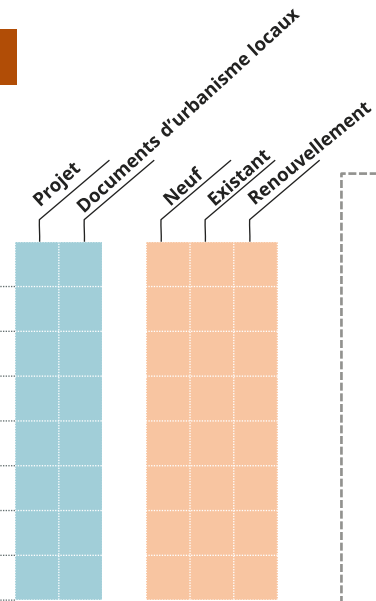
**ENJEU 4 : (Re)composer les espaces économiques**

**Cibles fermes**

- XX
- XX
- XX
- XX
- XX
- XX
- XX
- XX

**Cibles souples**

- XX
- XX
- XX



Les actions d'accompagnement du Pays Voironnais

● Cible la mieux adaptée  
○ Cible mobilisable



Nom de la commune :

Adresse :

Tel :

E-mail :

Personne référente :

Fait à

Le,

Signature partenaire

Signature CAPV





## Documents ressources du Pays Voironnais

- « Plaquette PCAET Commune x" : Implication des communes dans la mise en œuvre du PCAET - Données communales et marges de progression – Commune x, Mai 2021
- Boîte à outils « Prise en compte du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dans les documents d'urbanisme locaux & dans les projets d'aménagement », AURG, 2021 (actualisée en 2023)
- Fiches des visites d'opération de la BAO (quartier Petit Jean à Gières et écoquartier de La Rivière)
- Cartographies des îlots de chaleur et puits de fraîcheur de Moirans, Rives, Tullins, Voiron et Voreppe, et rapport d'étude global des îlots de chaleur urbains du Pays Voironnais, AURG, Octobre 2021
- Carte Stratégique Air (CSA) du Pays Voironnais : Note de synthèse : <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/publications/note-de-synthese-carte-strategique-air-du-pays-voironnais>

## Structures

**AGEDEN**

**Pic Vert**

*A compléter*